



- ✓ Monsieur Dominique BUSSEREAU  
Secrétaire d'Etat chargé des  
Transports
- ✓ Monsieur Christian PASCHETTA  
Président de l'UNIM
- ✓ Monsieur Bruno VERGOBBI  
Délégué Général de l'UPF

Montreuil, le 05 mars 2009

N/Réf. : 09/155

Monsieur le Ministre,  
Messieurs,

La discussion des projets stratégiques au sein des GPM est entrée dans sa phase finale.

Les faits montrent ou l'absence d'une réelle négociation avec les syndicats C.G.T. des personnels, ou une négociation s'appuyant sur des scénarii autorisés par la loi mais refusés sans explication, ou une application doctrinaire de la réforme qui mène au désordre le plus total.

Les engagements actés dans l'accord cadre ne sont plus respectés par les directions de port et les opérateurs.

En clair, les employeurs de manutention marquent clairement leur volonté de prendre les outillages dans des conditions financières douteuses, et se désintéressent du sort des personnels des GPM. Ce n'est pas la loi, et ce n'est surtout pas l'accord cadre du 30.10.2008.

Dans ces conditions, avant que l'irréparable soit commis, vote de projets stratégiques qui seront combattus durablement, **nous demandons une rencontre avec la tutelle avant le 23 mars 2009** date de réunion du Conseil de Surveillance décisionnel de Nantes St Nazaire. Les autres conseils étant prévus début avril 2009.

La colère est à son comble chez les personnels, ne pas en prendre la mesure serait une erreur politique grave.

Espérant une date de rencontre rapide,

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, Messieurs, l'expression de nos sincères salutations.

Le Secrétaire Général  
D. LEFEBVRE

Adresser le courrier à :

Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. Case 424 - 93514 Montreuil Cedex

Téléphone 01 48 18 82 96 - Fax 01 48 18 82 94 - Mail : [contact@portsetdocks.org](mailto:contact@portsetdocks.org) - Site : [www.portsetdocks.org](http://www.portsetdocks.org)

CCP Fédération Ports et Docks 2061 76 K Paris